

LIMONEST, LE 29 MARS 2021

ANIKOP, FILIALE DU GROUPE LDLC, PRIMÉE POUR SA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR LA 3^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE

Anikop, éditeur de logiciels de gestion d'entreprise, a de quoi être fier : l'entreprise est une nouvelle fois récompensée pour le bien-être et la qualité de vie au travail ! Grâce à l'enquête HappyIndex®AtWork de ChooseMyCompany, la motivation, le bonheur et l'engagement des salariés ont pu être mesurés, offrant à la société la certification « entreprise où les salariés se sentent heureux et motivés ».



LA PAROLE AUX SALARIÉS

Pour la troisième année consécutive, Anikop a participé à une enquête pilotée par la société ChooseMyCompany. Cette enquête anonyme permet de recueillir de manière sincère les avis, conseils ou remarques des salariés vis-à-vis de l'entreprise, de son management ou de la direction. Un formulaire a été envoyé début mars 2021 à chacun des 31 collaborateurs, comprenant près de 20 questions sur divers sujets tels que la **motivation**, le **management**, la **fierté**, le **plaisir au travail**, le **salaire**, la **reconnaissance** et le **développement professionnel**.

2 labels ont été décernés :

- Le label **HappyIndex®AtWork** – 2021 : récompense les organisations dans lesquelles les salariés sont les plus motivés et heureux ;
- Le label **HappyIndex®Tech** – 2021 : récompense les organisations dans lesquelles les profils Tech (IT, Data) sont les plus motivés et heureux.



Les résultats sont sans appel : 92% **confirment qu'ils ont confiance en l'équipe de direction** et **88%** apprécient **la qualité des relations humaines** (accessibilité, sincérité, collaboration...) au sein de l'entreprise. Aujourd'hui, le mode de management d'Anikop (dont les maitres-mots sont : l'humain, la liberté, l'autonomie) a fait ses preuves auprès des salariés puisque **88% d'entre eux recommanderaient Anikop à un ami pour y venir travailler.**

ANIKOP, PRÉCURSEUR DU BIEN-ÊTRE EN ENTREPRISE

Anikop fonctionne depuis maintenant 4 ans sous le mode d'entreprise libérée, instaurant au fur et à mesure un ensemble de mesures bienveillantes, offrant un environnement de travail stimulant, tout en maintenant un équilibre vie personnelle/vie professionnelle (horaires libérés, autonomie des équipes, prises de décisions collectives...).

Le point d'orgue de ce mode de fonctionnement a été la **mise en place des congés libérés** depuis janvier 2021. Le principe est simple : encadré par une simple charte morale (rédigée par les 31 salariés), **les congés sont validés automatiquement et ne sont soumis à aucun comptage.** Seule contrainte : s'assurer que le congé souhaité ne mette pas en péril l'entreprise ou l'un de ses projets, et que cela ne gêne pas les autres collaborateurs. Le projet a été co-construit dans le cadre d'un coaching avec l'ensemble des salariés d'Anikop, puis soumis à référendum.

« Je suis très fier de voir Anikop une nouvelle fois primée pour sa qualité de vie au travail. Le bien-être des salariés est pour moi au cœur du fonctionnement de la société et l'équilibre vie pro/vie perso est plus que jamais un sujet sur lequel je porte une attention particulière. La confiance, la responsabilité et la liberté sont pour moi les clés du bonheur en entreprise. » **commente Nicolas Perroud, directeur d'Anikop.**

→ PROFIL DU GROUPE

Le Groupe LDLC est l'une des premières entreprises à s'être lancée dans la vente en ligne en 1997. Aujourd'hui, distributeur spécialisé multimarques et acteur majeur du e-commerce sur le marché de l'informatique et du high-tech, le Groupe LDLC s'adresse à une clientèle de particuliers (BtoC) et de professionnels (BtoB). Il exerce ses activités au travers de 15 enseignes, dispose de 7 sites marchands et compte près de 1 000 collaborateurs.

Plusieurs fois récompensé pour la qualité de sa Relation Clients, reconnu pour l'efficacité de ses plateformes logistiques intégrées, le Groupe LDLC développe également un réseau de magasins en propre ou en franchise.

Retrouvez toute l'information sur le site www.groupe-ldlc.com

ACTUS

Relations investisseurs / Presse

Olivier Lambert / Marie-Claude Triquet

olambert@actus.fr – mcetriquet@actus.fr

Tél. : 04 72 18 04 93

